## REPUBLIQUE FRANCAISE

# DEPARTEMENT DU TARN

#### **COMMUNE DE RIVIERES**

#### DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 6 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le six juillet à 19h00, le Conseil Municipal de Rivières s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Christophe HERIN, Maire.

<u>Présents</u>: BERMES Marie-Christine, BOUAT Valérie, BRILLANT Marie-Thérèse, CAILHOL Thierry, DON Daniel,

FERRET Myriam, HERIN Christophe, MARTIN Jessica, ROBERT Béatrice.

Absents: ANGLADE Christine, CASAGRANDE Hervé, PRADEL Michel.

Absents excusés: CHOPO Guy, MANEN Cyril, MAUREL Jean-Claude.

Procurations: MAUREL Jean-Claude à BRILLANT Marie-Thérèse, MANEN Cyril à HERIN Christophe.

Secrétaire de séance : DON Daniel.

Avant de débuter la séance, il convient de donner une précision sur la délibération n°028/2022 du conseil précédant, en ce sens que les « frais de géomètre sont inclus dans le prix annoncé » et qu'il y a lieu de comprendre que « le poste de refoulement devra comprendre le raccordement de l'ensemble des parcelles concernées ».

L'ordre du jour appelle les questions suivantes :

# 2022/029 - Délibération: Avis PPRN - Contribution à l'enquête publique

L'autorité de la DDT organise une enquête publique qui se déroule sur 19 communes du département du 20 juin au 20 juillet 2022. Elle est consultable en mairie. Les élus sont invités à donner leur avis.

Le Maire précise qu'un courrier sera notifié au commissaire enquêteur de la part du conseil, sur l'incompréhension relative à la répartition du zonage R1 et R2 au lieu-dit « Caytivel ».

Pour: 11
Contre: 0
Abstention: 0

### 2022/030 - Délibération : Mise en non-valeur « assainissement »

La Trésorerie de Gaillac nous informe de la nécessité de passer en non-valeur des impayés d'assainissement pour les années 2010 et 2011. Le montant total de ces impayés s'élève à 10 361€.

Il est demandé à la commune de prendre en compte cette somme sur l'article comptable 6541 (perte sur créance irrécouvrable).

Pour: 11
Contre: 0
Abstention: 0

**BASE DE LOISIRS** 

o Accès espace public : piétons, cycles, secours

o Signalétique

Il y a lieu de mettre en place des panneaux interdisant la circulation des 2 roues sur l'espace public. La gendarmerie en

sera informée pour verbalisation.

**Questions diverses** 

Révision du PLU - Bureau d'études « PAYSAGES »

Suite à un report de date, le bureau d'étude présentera son PADD ultérieurement, un atelier sera présenté au préalable

mardi 12 juillet à partir de 18h00 dans la salle de réunion ayant pour thème « Equipements et espaces publics / Réseaux

et mobilité ».

Enquête publique « Prise d'eau dans la rivière Tarn - SMAEP du Gaillacois »

Des enquêtes publiques conjointes sont programmées du 12/09 à 14h00 au 13/10 à 12h00, dans le cadre de la procédure

d'instauration des périmètres de protection autour d'une prise d'eau située sur la rive droite de la rivière Tarn (SMAEP

du Gaillacois). Le commissaire enquêteur effectuera ses permanences les lundi 12/09 de 14h00 à 17h00 et le jeudi 13/10

de 9h00 à 12h00.

Implantation d'un salon de coiffure

Les travaux de terrassement ont débuté.

Repas des Aînés

A l'occasion de la fête du village organisé par le Foyer Rural, section FESTI'RIVER, la municipalité offrira le repas des

retraités aux personnes concernées, celui-ci n'ayant pu avoir lieu début janvier.

Réunion publique « Aménagement cœur de Bourg »

Une réunion publique se tiendra le vendredi 23/09 à 20h30 dans la salle des fêtes. Le travail réalisé par le bureau

d'études PUVA sera exposé aux Riviérois.

Fin de la séance : 20h20

La date du prochain Conseil Municipal sera communiquée ultérieurement.

DELIBERATIONS	ТНЕМЕ		
2022/029	Délibération: Avis PPRN – Contribution à l'enquête publique		
2022/030	Délibération : Mise en non-valeur « assainissement »		

# Ainsi fait et délibéré le 6 juillet 2022.

Christine ANGLADE  Absente	Marie- Christine BERMES	Valérie BOUAT	Marie-Thérèse BRILLANT	Thierry CAILHOL
Hervé CASAGRANDE Absent	Guy CHOPO	Daniel DON	Myriam FERRET	Christophe HERIN
Cyril MANEN  Procuration à Christophe HERIN	Jessica MARTIN	Jean- Claude MAUREL Procuration à M.T BRILLANT	Michel PRADEL  Absent	Béatrice ROBERT